

Vigile et point de presse pour arrêter l'expulsion de Mamadou Konaté

- Arrêtons l'expulsion de Mamadou Konaté
– Diane Johnston –
- Vigile et point de presse
- Le cas de Mamadou tel que présenté par l'avocat Guillaume Cliche-Rivard
- Prises de parole à la défense de Mamadou

Journée d'action à l'échelle du Canada et du Québec pour demander un statut pour toutes et tous

- Régularisation pour toutes et tous maintenant

Vigile et point de presse pour arrêter l'expulsion de Mamadou Konaté

Arrêtons l'expulsion de Mamadou Konaté

– Diane Johnston –



L'Agence des services frontaliers du Canada a entrepris des procédures pour l'expulsion de Mamadou Konaté, prévue pour le vendredi 30 septembre.

Mamadou est au Québec depuis 2016, après avoir fui son pays d'origine, la Côte d'Ivoire où sa vie était menacée, dans le contexte d'une guerre civile qui fait rage.

Le Canada utilise le très controversé article 34 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, déposée par le gouvernement libéral de Jean Chrétien quelques semaines après le 11 Septembre, intitulé « Sécurité », pour lui refuser l'admissibilité au Canada. Cette loi avait été préparée avant les événements du 11 septembre, ce qui signifie que le gouvernement avait déjà

prévu de réprimer la dissidence dans certains pays où le Canada et d'autres soi-disant démocraties occidentales ont des intérêts précis, se donnant ainsi le droit de refuser l'asile à certains, peu importe le caractère antidémocratique ou dictatorial du gouvernement d'un pays. Probablement qu'en vertu de ces dispositions, même Nelson Mandela aurait pu être refusé.

La Côte d'Ivoire est un pays riche en diamants, or, fer, manganèse, bauxite, nickel, cuivre, gaz naturel et pétrole, dont l'exploitation n'en est qu'à ses débuts. De nombreuses entreprises étrangères y sont présentes, notamment des sociétés minières canadiennes. En 2014, le gouvernement ivoirien a adopté un nouveau code minier très lucratif pour elles.

Plus récemment, le 24 septembre, Abdoulaye Maïga, premier ministre par intérim de la République du Mali, limitrophe de la Côte d'Ivoire, dans son discours au débat général de la 77e session de l'Assemblée générale des Nations unies, a accusé la France d'avoir violé l'espace aérien du Mali « plus d'une cinquantaine de fois en envoyant des avions comme des drones, des hélicoptères militaires et des avions de chasse, apportant des renseignements, des armes et munitions aux groupes terroristes » [1].

Le ministre a également condamné la réponse internationale à l'arrestation de 46 soldats de la Côte d'Ivoire voisine qui sont entrés au Mali en juillet. « Nous demandons à ceux qui réfutent notre version de nous demander s'ils accepteraient que des militaires aient caché leur identité en disant sur leur passeport qu'ils étaient peintres ou maçons, arrivent avec des armes dans leur aéroport sans que le pays de destination ait été informé au préalable, avec l'idée de déstabiliser le pays », a-t-il déclaré.

Au Québec, trois pétitions ont été signées par près de 45 000 personnes qui demandent que Mamadou puisse rester au Québec : la première présentée à l'Assemblée nationale du Québec, la deuxième à la Chambre des communes et la troisième, qui peut encore être signée, sur change.org.

Actuellement, Amnesty Internationale Canada francophone a entrepris une campagne d'envoi de lettres aux ministres de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté et de la Sécurité publique, leur demandant d'arrêter les procédures d'expulsion contre Mamadou Konaté. La lettre exprime une « profonde inquiétude » quant à l'issue du cas de M. Konaté et demande au gouvernement du Canada d'agir rapidement pour mettre fin à cette situation.

La lettre souligne : « Le Canada doit respecter ses obligations internationales, en particulier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ratifiée en 1987. L'article 3.1 de cette Convention stipule que « Aucun État partie n'expulsera, ne refoulera, ni n'extradera une personne vers un autre État où il y a des motifs sérieux de croire qu'elle risque d'être soumise à la torture. »

Amnistie Internationale Canada francophone a fait une traduction en anglais de la lettre avec un lien sur son site web, que les gens peuvent lire et ensuite retourner sur son site web pour signer [ici](#).

Nous appelons tous les Québécois et les Canadiens à signer la pétition en cours et la lettre aux ministres, dans le cadre de notre responsabilité envers Mamadou afin qu'il puisse rester au Québec et pour s'assurer qu'aucune autre injustice ne soit commise contre lui.

Joignez-vous au mouvement contre l'expulsion de Mamadou en agissant maintenant et en appelant tous vos collègues, amis et famille à faire de même.

Ensemble, nous pouvons y arriver.

Note

1. Le premier ministre par intérim du Mali souhaite une adaptation de la MINUSMA, 24 septembre 2022, Affaires



Vigile et point de presse



Une vigile et un point de presse ont eu lieu à Montréal le 22 septembre devant les bureaux du gouvernement fédéral au Complexe Guy-Favreau. Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées pour appuyer Mamadou Konaté, un demandeur d'asile ivoirien qui fait l'objet d'une mesure de renvoi de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour le 30 septembre. Mamadou vit au Québec depuis 2016, où il s'est réfugié après avoir été averti que s'il restait dans son pays d'origine, sa vie était en danger.

Depuis son arrivée au Québec, Mamadou a vu son permis de travail renouvelé à de nombreuses reprises et pendant les premières vagues de la pandémie, il a été employé comme travailleur essentiel dans les centres de soins de longue durée pour nettoyer les chambres des aînés vulnérables qui avaient contracté la COVID-19. À ce moment-là, il a également contracté le virus, mais n'a pas pu avoir recours aux soins de santé en raison de son statut précaire. Mamadou a également travaillé dans des entrepôts, a abattu des arbres pour Hydro-Québec et est actuellement employé d'entretien à l'Université Concordia.

A cette action, ont pris la parole : le Collectif de soutien à Mamadou, ainsi que Mamadou Konaté, son avocat Guillaume Cliche-Rivard, le député québécois de Laurier-Dorion Andrés Fontecilla, la porte-parole francophone d'Amnistie Internationale Canada, Marisa Berry Méndez, Carole Bénédicte Ze pour Solidarité sans frontières (SAB), Noémie Beauvais du Centre des travailleurs immigrants (CTI) et Frantz André du Comité d'action sur les personnes sans statut (CAPSS).

Un communiqué de presse publié pour l'occasion a été lu par Amelia Orelia du Collectif de soutien à Mamadou, qui constate que malgré « toute la mobilisation, malgré tous les efforts déployés par Mamadou afin de prouver l'injustice dont il était victime », l'ASFC lui a remis une date d'expulsion, « soit le 30 septembre ». L'histoire de Mamadou a été racontée maintes fois dans

les médias au cours des dernières années, notamment en raison du rôle qu'il a joué dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie. »

Au cours des dernières semaines, l'avocat de Mamadou, Guillaume Cliche-Rivard, a demandé à l'ASFC de reporter la date de son expulsion, mais cette demande a été rejetée le 20 septembre. Guillaume Cliche-Rivard avait également déposé une demande d'urgence d'autorisation et de contrôle judiciaire des risques avant renvoi (la dernière évaluation remonte à 2018), ainsi qu'une nouvelle demande de permis de séjour temporaire. La prochaine étape est une demande d'urgence auprès de la Cour fédérale pour un sursis d'expulsion, afin de gagner du temps pour une réponse sur les nouvelles demandes, ainsi que sur la demande d'exemption ministérielle de Mamadou, déposée il y a plus d'un an et demi, afin que son solide dossier humanitaire soit pris en compte.

Mamadou se voit refuser l'admissibilité en vertu du très controversé article 34 controversé de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (déposée par le gouvernement libéral de Jean Chrétien quelques semaines à peine après le 11 Septembre), intitulé « Sécurité ». Cet article, lit-on dans le communiqué de presse, « prévoit que toute personne qui a participé, de près ou de loin, à une tentative de renversement d'un gouvernement en place ne sera tout simplement pas considéré pour ses demandes afin d'obtenir statut en sol canadien ». Le communiqué ajoute qu'au fil des ans, cette section a été maintes fois remise en question, notamment parce qu'elle « ne prend nullement en compte les différents contextes géopolitiques des pays. Alors que des personnes comme Mamadou se voient interdire un statut car elles ont eu le malheur de vivre dans des pays déchirés par des conflits armés, des politiciens directement impliqués dans ces mêmes conflits n'ont eu aucun problème à entrer au Canada, les bras grands ouverts. Mamadou n'est complice d'aucun crime, ni ici, ni dans son pays ; comment se fait-il qu'on lui ferme la porte au nez encore une fois ? »

Le communiqué de presse conclut : « L'histoire de Mamadou continue d'indigner la population québécoise et il est plus que temps que son statut soit régularisé, tout comme celui de milliers de personnes vivant des situations similaires. Il est de notre responsabilité, en tant que personnes vivant au Canada, de ne pas laisser passer ce genre d'injustices, d'autant plus que le gouvernement fédéral vient d'annoncer l'implantation prochaine d'un programme large de régularisation. » « Statut pour tous et toutes MAINTENANT ! »

Les participants à l'action du 22 septembre ont été informés qu'une autre action en soutien à Mamadou, cette fois à Rimouski, à quatre heures de route de Montréal, avait été organisée le même jour.



Le cas de Mamadou tel que présenté par l'avocat Guillaume Cliche-Rivard

« Le soutien à Mamadou est absolument incroyable. ... et c'est grâce au soutien que vous lui apportez, qu'il est encore là devant vous. ... Mamadou devrait déjà avoir ses papiers (...) être régularisé et nous tous ne devrions pas avoir à être ici, quoi qu'il arrive, pour le défendre. »

« Le dossier de Mamadou est extrêmement compliqué mais si nous le simplifions, il y a deux grands volets : le premier est que les risques au retour n'ont pas été évalués par le gouvernement canadien depuis 2018 ... à savoir si la situation politique et sécuritaire en Côte d'Ivoire permet son retour. ... Sur le plan sécuritaire, la situation s'est vraiment aggravée, tout comme la répression politique en raison de la déstabilisation actuelle du gouvernement. ... L'ancien premier ministre Guillaume Soro a tenté de prendre la présidence. Il y a beaucoup de tensions. Rien de tout cela n'a été évalué par les services frontaliers ou par l'IRCC [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada]. » Il ajoute que ce qui n'a pas non plus été évalué, ce sont les affirmations de Mamadou

selon lesquelles il est retourné en Côte d'Ivoire à plusieurs reprises et qu'à chaque fois, il a été arrêté, détenu et incarcéré.

« La personne qui le recherche, qui lui veut du mal est aujourd'hui lieutenant général de l'armée en Côte d'Ivoire et ce qui n'a pas non plus été évalué, à savoir, s'il avait les capacités de le faire. Évidemment il aurait les capacités de s'en prendre à Mamadou. »

« En outre, il y a aussi la question de la grande visibilité médiatique de son dossier, le fait qu'il s'est battu corps et âme pour ne pas y retourner. Tout le monde sait là-bas, en Côte d'Ivoire que lorsque Mamadou descendra de l'avion, il sera arrêté, détenu, interrogé et malheureusement peut-être même torturé.

« Et tout cela a été confirmé dans un rapport d'Amnistie internationale, un rapport récent remis aux services frontaliers signé par le directeur général d'Amnistie internationale en Côte d'Ivoire. Sa conclusion c'est que, malheureusement, monsieur Konaté subira un interrogatoire, une arrestation, une détention et des traitements inhumains à son retour.

« C'est confirmé par un expert sur le terrain et pour l'instant, les services frontaliers du Canada, s'entêtent à vouloir l'expulser. Nous allons donc bien sûr faire appel à la Cour fédérale la semaine prochaine et on vous tiendra au courant de la date de son expulsion. Mais, la Cour fédérale a le pouvoir de suspendre son renvoi et si elle n'abonde pas dans ce sens, il y a toujours le Comité des droits de l'homme des Nations unies, où on pourrait loger une plainte contre le Canada au nom de monsieur Konaté. Nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter son expulsion le 30 septembre.

« Au-delà de tous les risques, il y a aussi son dossier positif, tout le travail que monsieur Konaté a fait pendant la COVID-19 dans les CHSLD [Centres d'hébergement et de soins de longue durée]. Il a travaillé dans trois d'entre eux. Il a lui-même contracté le virus de la COVID, ce qui a bouleversé sa vie pendant un certain temps, puis il est retourné au travail et continue d'y travailler aujourd'hui. Il a également un appui considérable de la part de la classe politique ainsi que de la société civile. Tous ces facteurs positifs sont réunis pour lui accorder un statut temporaire. »

« On met la pression sur le gouvernement fédéral, car c'est lui qui peut accorder le statut. Autant le ministre de la Sécurité publique, monsieur Mendicino que le ministre de l'Immigration Sean Fraser doivent réagir rapidement, bloquer l'expulsion de monsieur Konaté et lui accorder un statut, mais un statut permanent, car il est hors de question que nous continuions à revenir ici toutes les trois semaines, tous les six mois ou tous les ans pour défendre, puis combattre pour monsieur Konaté. »

« Et donc Mamadou, j'espère vraiment que cette fois-ci, cette mobilisation est la bonne et j'espère que tu pourras retrouver la paix d'esprit. »

(Photo : Amnistie internationale Canada francophone)



Prises de parole à la défense de Mamadou

Plusieurs personnes ont pris la parole lors du point de presse :

Andrés Fonticella, qui était député de la circonscription de Laurier-Dorion à l'Assemblée nationale du Québec avant le déclenchement des élections, a commencé par raconter que même si la ministre de l'Immigration du Québec de l'époque, Nadine Girault, avait été appelée à se prévaloir des pouvoirs du Québec en matière d'immigration pour intervenir en faveur de monsieur Konaté, « elle n'a pas levé le petit doigt ».

Le fait, a-t-il dit, que Mamadou ait risqué sa vie pendant la COVID-19 « mérite la gratitude de l'ensemble de la société québécoise, non seulement pour ce qu'il a fait pendant la pandémie, mais aussi pour toutes les autres personnes au statut de migrant précaire qui ont travaillé dans le système de santé, dans les entrepôts, dans les abattoirs. Ce sont ces personnes qui ont permis à la société de fonctionner pendant la COVID-19. S'il y a un devoir de reconnaissance dans la société québécoise, c'est envers tous ces sacrifices de ces gens qui ont tant donné....

« Je suis aussi ici pour me faire le porte-parole de tous ceux et celles qui, au Québec, comprennent la situation, qui ne comprennent pas pourquoi le gouvernement du Québec est si fermé d'esprit. » Il a ajouté que pendant la campagne électorale, il aurait aimé voir « un seul député de la CAQ, un seul candidat de la CAQ, dire : 'Oui, monsieur Konaté mérite de rester ici' et 'Oui, il mérite la reconnaissance' ».

« On nous appelle à nous mobiliser au Québec pour appuyer Mamadou Konaté et empêcher cette 'injustice de le renvoyer dans son pays... où il aura des problèmes... à mobiliser aujourd'hui la société québécoise, tous ceux et celles qui appuient les migrants à statut précaire d'appuyer la cause de monsieur Konaté ... »

Marisa Berry Mendez est la porte-parole d'Amnistie internationale Canada francophone. Elle a déclaré que Mamadou a été jugé inadmissible « alors que le droit de demander l'asile est un droit universel selon la Déclaration universelle des droits de l'homme ». Elle a ajouté que malgré le rapport du bureau d'Amnistie internationale en Côte d'Ivoire, « le Canada juge qu'il est inadmissible pour demander une demande d'asile. En fait, depuis son arrivée au Québec, les droits de Mamadou ont été bafoués à plusieurs reprises : son droit de demander l'asile a été violé par la clause sur l'inadmissibilité contenue dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, son droit à des soins de santé a été brimé, l'accès aux soins de santé dits universels lui a été refusé sur la base de l'inadmissibilité que j'ai mentionnée précédemment.

« Le droit à la liberté de Mamadou a également été bafoué à plusieurs reprises, lorsqu'il a été détenu à quatre reprises au Centre de surveillance de l'immigration de Laval. »

Elle a ajouté qu'il est « un membre très apprécié de la communauté montréalaise, il a été un travailleur essentiel depuis son arrivée ici, un voisin, un ami et un collègue et continue de se battre courageusement pour que ses droits soient reconnus par les institutions canadiennes, et nous le soutenons.... Aujourd'hui, nous exigeons l'annulation de l'expulsion de Mamadou Konaté et qu'un permis de séjour temporaire lui soit accordé en attendant les résultats des demandes soumises par son avocat ».

Carole Bénédicte Ze a pris la parole au nom de Solidarité sans frontières. Elle a raconté sa propre expérience de demandeuse d'asile et comment, avec l'aide de Guillaume Cliche-Rivard, elle n'a pas perdu son statut et est maintenant résidente permanente. Elle a parlé du stress et de la peur qu'elle a éprouvés et a soulevé l'absurdité du fait que, d'un côté, le gouvernement fédéral prépare un programme de régularisation pour les personnes sans statut et que, de l'autre, il expulse Mamadou.

Bien que le Canada se targue de la liberté à longueur de temps, elle a déclaré : « Il s'en fout. Il ya

des personnes qui ne sont pas encore considérées comme des êtres humains, seulement comme des objets pour travailler et après on les met dehors et elles sont renvoyées dans leur pays d'origine. Nous sommes venus dans ce pays pas généralement par choix, mais parce que nous n'avons pas d'autre choix et nous ne sommes pas venus pour demander l'aumône. Nous travaillons dur, nous faisons des sacrifices. Il y a un manque de main-d'oeuvre. Je travaille dans le secteur de la santé, non pas parce que je suis obligée, mais parce que je vois qu'il y a une pénurie de main d'oeuvre. Et c'est comme ça dans tous les secteurs d'activité. C'est incompréhensible qu'après tous ces sacrifices, on vous dise que vous ne serez pas accepté. » Elle a ajouté que cela équivalait à « l'esclavage moderne du XXIe siècle' » et à « du racisme et de la discrimination ».

Noémie Beauvais, du Centre des travailleurs immigrants, a pris la parole avant tout en tant qu'amie de Mamadou. Elle a expliqué qu'après 11 ans de lutte contre l'expulsion de personnes comme lui, il n'y a rien qui n'a pas été dit dans le combat pour qu'elles soient traitées avec humanité, dignité et respect.

« Aujourd'hui, nous sommes de nouveau ici, pour empêcher l'expulsion de Mamadou pour la quatrième ou cinquième fois, ce qui n'est rien comparé à Mamadou lui-même, qui a été convoqué peut-être 20 fois, juste pour qu'on lui pose les mêmes maudites questions, pour qu'on le convoque à nouveau et qu'il revive constamment le même cirque, la même illusion de justice. C'est tout simplement absurde.

« Tout le monde critique la décision, personne ne comprend.... Hier, en cherchant des articles sur Mamadou, j'en ai trouvé pas moins de 60 écrits par les médias et même si beaucoup d'articles sont dénigrants, tous les commentaires écrits par des Québécois sont toujours élogieux envers Mamadou. »

Selon elle, même ses amis et sa famille, qui vivent loin de Montréal et ne sont pas impliqués dans le mouvement, connaissent l'histoire de Mamadou. « Mamadou, tout le Québec est derrière toi. »

« L'histoire de Mamadou, c'est une histoire remplie de souffrance et d'injustice, pleine de travail précaire dont des décisions difficiles. Mais l'histoire de Mamadou, c'est d'abord et avant tout une lutte pour la démocratie, pour la justice sociale et pour les droits humains. »

Se tournant vers Mamadou, elle a dit en terminant : « Dans ce pays, on sent qu'on a besoin de beaucoup plus de gens comme toi. »

Frantz André, du Comité d'action des personnes sans statut (CAPSS), a déclaré : « Nous sommes ici aujourd'hui pour exiger le respect du droit de Mamadou, un droit universel, de pouvoir aller et vivre dans un pays avec sérénité, d'élever des enfants pour leur donner l'espoir que l'humanité est encore vivante. Monsieur Legault a été le premier à parler des travailleurs essentiels comme des 'anges gardiens'. Et nous avons devant nous ici un ange gardien, et peut-être ... pas de la bonne couleur, qui est rejeté et ça, il faut en parler. ... de François Legault qui parle de payer des salaires de 53 000 dollars à des gens de l'Europe, je serais curieux de savoir le salaire que Mamadou a gagné à travailler des heures et des heures pendant la pandémie.

« Je suis fils d'immigrants qui sont arrivés ici dans les années 60. Ma mère a dû travailler dans l'illégalité. J'ai souffert d'avoir été séparé de mes parents pendant quatre ans en Haïti. Demandez à Mamadou la souffrance qu'il éprouve encore aujourd'hui, celle d'être loin de sa famille.

« À chaque fois que je viens ici, je me rappelle ce que mes parents ont dû endurer. Chaque fois, je revis leur douleur. À tous les jours, je participe à guider des gens à se donner une raison de rester au Canada, parce que le Canada a dit que la diversité c'est notre force. C'est ce que monsieur Trudeau continue de répéter. Même Justin Trudeau voyage dans d'autres pays, pour entraîner les militaires, et, en particulier, accueille des gens ici en provenance de l'Ukraine lorsqu'ils arrivent par avion, en leur offrant un permis de travail et un logement, soi-disant au nom de la démocratie. Mais si nous

regardons Mamadou ici ... et nous regardons qui le Canada choisit comme futurs citoyens, on ne peut pas continuer à appliquer deux poids deux mesures. »



Journée d'action à l'échelle du Canada et du Québec pour demander un statut pour toutes et tous

Régularisation pour toutes et tous maintenant



Toronto, le 18 septembre 2022

Une journée d'action réussie pour exiger « Un statut pour toutes et tous ! » a eu lieu dans plusieurs villes à travers le Canada et le Québec le 18 septembre, deux jours avant l'ouverture du parlement. Des événements ont été organisés par des organisations de défense des droits des migrants pour exiger du gouvernement Trudeau qu'il fasse respecter les droits de centaines de milliers de personnes à un statut de résident permanent.

Des actions ont eu lieu à Vancouver, Edmonton, Guelph, Clarksburg, Toronto, Hamilton, Sudbury, Ottawa, Montréal, Rimouski, Halifax, Charlottetown, Fredericton, Miramichi et St. John's.

Montréal



Sous une pluie battante, des centaines de personnes se sont rassemblées - un véritable rassemblement des Nations unies à Montréal - au pied de la statue renversée de sir John A. MacDonald à la Place du Canada. Les organisateurs, dont Solidarité sans frontières et le Centre des travailleurs immigrants, n'auraient pas pu trouver un lieu plus approprié. L'atmosphère était à la fois amicale, militante et cultivée, alors que les activistes, avec les travailleurs migrants sans papiers eux-mêmes au premier plan, exprimaient leur détermination à ce que tous soient inclus dans un programme de régularisation pour la résidence permanente, où leurs droits sont reconnus, en tant qu'êtres humains et en tant que membres du corps politique québécois et canadien.

Mamadou Konaté, originaire de la Côte d'Ivoire, menacé de déportation par le gouvernement fédéral le 30 septembre, a été le premier à prendre la parole. Il a souligné la contribution des travailleurs sans papiers tout au long de la pandémie, forcés de travailler dans des services essentiels et privés de toute aide gouvernementale comme les soins de santé adéquats pour eux-mêmes au Québec et la prestation d'intervention d'urgence du Canada qui était offerte aux Canadiens et aux résidents permanents. Il a demandé la fin des expulsions et un programme de régularisation pour tous.



Jasmin de la Calzada de PINAY, une organisation philippine au Québec qui travaille avec les travailleurs migrants, a souligné que « tous méritent de travailler dans la dignité et le respect, qu'ils soient arrivés comme travailleurs, demandeurs d'asile ou parce qu'ils veulent refaire leur vie, loin de la répression sociale et politique, des troubles et des difficultés économiques que les nations occidentales comme le Canada ont largement contribué à perpétuer dans de nombreuses régions du monde ». Elle a ajouté que les personnes déplacées, les migrants, les demandeurs d'asile et les sans-papiers « méritent un programme de régularisation qui soit inclusif et non discriminatoire. Nous pouvons rendre cela possible et aujourd'hui, nous le faisons entendre haut et fort ».



Les militants sont descendus dans la rue et se sont dirigés vers les bureaux de l'Agence des services frontaliers du Canada, où Frantz André, du Comité d'action des personnes sans statut (CAPSS), a déclaré à la foule : « Nous devons continuer à nous battre pour ceux qui sont actuellement en route vers le Canada. Nous avons vu des milliers de personnes, des Haïtiens entre autres, qui ont été déportés dans leur pays sans même une audience, et il y a des milliers de personnes qui continuent à quitter leur pays pour se rendre aux États-Unis et de là au Canada. » Il a ajouté : « Votre engagement est la preuve que

l'humanité est encore bien vivante et qu'un jour, nous serons tous Canadiens, mais nous devons continuer à nous battre pour cela. Ils ne nous le donneront pas. Nous méritons d'être Canadiens. Nous avons apporté notre contribution sur le plan économique et social. »

Susana Pont Rivera, de l'organisation féminine Echo des femmes, a parlé de la devise de son organisation, qui est « toute seule c'est difficile, mais ensemble tout est possible ! » « Nous appelons donc nos sœurs et camarades, les groupes de femmes du Québec et du Canada à se mobiliser pour la régularisation. Nous saluons la force et la détermination des femmes sans statut.

Elles font partie de nos communautés et doivent rester », a-t-elle déclaré. C'est une preuve positive que le mouvement au Québec pour la reconnaissance des droits humains des sans-papiers continue de croître et que, grâce à tous nos efforts, il prévaudra, a-t-elle ajouté.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers les bureaux du gouvernement Legault à Montréal, où cette action très réussie et inspirante s'est terminée par la dénonciation des déclarations racistes du premier ministre François Legault liant les immigrants à la violence.





Toronto



À Toronto, 1 500 personnes, dont des étudiants et des travailleurs migrants, des réfugiés et des travailleurs sans papiers, ont participé à l'action. L'esprit de l'action a été saisi dans les mots de bienvenue de Vanessa Gray, une Anishinaabe kwe de la Première Nation Aamjiwnaang, qui a exprimé la solidarité entre les peuples autochtones et les immigrants, les réfugiés et les sans-papiers. Elle a souligné que l'État canadien traite les peuples autochtones de manière brutale, tout comme les nouveaux arrivants, et qu'en s'unissant et en travaillant ensemble, en soutenant les luttes de chacun, un avenir brillant et sûr pour tous sera atteint.

De nombreux orateurs se sont adressés aux participants sous la pluie à Christie Pits, notamment Merari Borgez, qui a quitté Mexico pour Toronto avec sa famille en tant que réfugiée. Elle a parlé de la façon dont sa famille a lutté pour accéder aux services de base tels que les soins de santé et l'éducation, ainsi que de l'exploitation brutale de son père en tant qu'ouvrier d'usine, qui devait continuer à travailler malgré un accident du travail ou faire face à la perte de son moyen de subsistance. « Vivre sans statut est déshumanisant », a-t-elle déclaré, et elle a exigé que le gouvernement Trudeau donne la priorité aux moyens d'offrir un statut à tous les migrants et réfugiés au Canada. « Nous ne voulons pas de pitié. Nous voulons de l'action », a-t-elle déclaré.

Caroline Michael, une travailleuse de la santé sans papiers qui travaille comme préposée aux services de soutien à la personne dans un hôpital de Toronto, a fait part de ses nombreux efforts pour rester au Canada. Elle doit payer ses soins de santé et d'autres services et ne peut pas s'absenter du travail, en particulier pendant la pandémie. « C'est comme si [vous étiez] en prison. On vous tient en captivité », a-t-elle déclaré. « Pourquoi devrions-nous être traités de cette façon ? Tous les êtres humains méritent d'être traités correctement. Nous avons le droit de vivre heureux au Canada », a-t-elle ajouté. Elle a demandé au Parlement canadien de régulariser le statut de toutes les personnes vivant au Canada afin qu'elles aient la stabilité et la dignité.

Après les discours, les travailleurs sans papiers, les réfugiés et les travailleurs migrants menant la marche, les participants ont défilé jusqu'au bureau de circonscription de la vice-première ministre et ministre des Finances Chrystia Freeland, en scandant « Statut pour toutes et tous maintenant ! » et d'autres slogans, attirant l'attention et le soutien des gens le long du parcours, dont certains se sont

joins à eux.





St. John's



Halifax



Ottawa





Sudbury



Hamilton



Edmonton





Vancouver





(Photos : LML, Migrant Action Centre, NOII Halifax, Justice for Workers, G. Kaur, C. Taylor Flook, Workers Education and Advocacy Centre, Hamilton and District Labour Council Young Workers, Migrante Alberta, M. Wiedmeyers, L. Davee, Defund 604 Network, D. Clark)



www.pccml.ca • redaction@cpcml.ca